

Auxerre, le 10/11/2015

CAPL LISTE D'APTITUDE DE C en B et de B en A

Déclaration commune aux réunions des 10 et 12 novembre 2015

Monsieur le Président,

Les élus de Solidaires Finances Publiques ne peuvent commencer cette CAP locale sans aborder le contexte politique général du pays, son impact sur les services de l'Etat et les fonctionnaires.

La politique d'austérité mise en place par ce gouvernement a pour conséquence une croissance atone, un taux de chômage rarement égalé, une perte de pouvoir d'achat pour une immense majorité des citoyens, une pression fiscale inéquitable, une précarisation des salariés par la remise en cause du droit du travail.

Ces mesures économiques sont d'un cynisme intolérable pour la société, elles ont des effets collatéraux qui visent clairement trois objectifs: rétablir la compétitivité des entreprises à travers l'augmentation de leur marge, liquider autant que faire se peut les acquis sociaux et protéger les institutions financières et bancaires d'une dévalorisation de leurs actifs.

Pour Solidaires Finances Publiques, une autre politique économique doit être mise en place rapidement, une politique qui remet l'humain au centre des préoccupations et non comme une variable d'ajustement.

Sans vouloir rentrer dans le débat, au niveau de la fonction publique, Solidaires Finances Publiques dénonce et condamne, aussi bien sur le fond que sur la forme, la future mise en place du parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR) rebaptisé pompeusement « Avenir de la fonction publique ».

L'absence de dialogue social au niveau du ministère et de la DG a conduit Solidaires Finances Publiques à boycotter au niveau national et local les instances paritaires. Ainsi, le CTR du 28 septembre et le CTL du 6 novembre ont été boycottés et les fédérations ont quitté le CTM du 13 octobre...

L'annonce de 2130 suppressions d'emplois à la DGFIP ainsi que la baisse des budgets de la DGFIP et de l'action sociale sont inacceptables.

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent les personnels à la mobilisation et à la grève le 18 novembre pour exiger d'autres choix en matière d'emplois, de moyens budgétaires, de reconnaissance du travail et de règles de gestion.

Les conditions pour boycotter ces 2 CAPL n'étant pas réunies, nous nous retrouvons pour défendre nos collègues et évoquer avec vous leur perspective d'évolution de carrière par listes d'aptitude.

Pour nous, il ne fait aucun doute que nos collègues sont tous méritants et ont une valeur professionnelle reconnue et avérée contrairement à certains politiques...

En effet, les 2 dernières affaires en cours à savoir les « couacs » sur les impôts locaux des personnes âgées de condition modeste et sur la méconnaissance de la durée d'un CDD par Myriam EL KHOMRI ministre du travail (et accessoirement du dialogue social) ne sont

pas là pour nous rassurer et démontrent à l'évidence plus qu'un simple amateurisme...Le ridicule ne tue pas mais presque...

Les agents ont également besoin d'une légitime reconnaissance. Celle-ci passe par une revalorisation significative en matière indiciaire et indemnitaire. Nous en sommes très loin. De plus la politique actuelle en matière d'emploi conduit à réduire significativement les possibilités de promotions inter catégorielles.

Solidaires Finances Publiques exige la mise en place d'une véritable gestion prévisionnelle des effectifs pour tenir compte de l'évolution de la pyramide des âges afin d'anticiper les besoins de notre administration.

Aujourd'hui la DGFIP gère la pénurie en régulant les déficits d'emplois sur les directions privant les agents d'une mutation, en multipliant les dérogations à la règle de l'ancienneté administrative.

Solidaires Finances Publiques dénonce vivement les propositions faites par la DG lors du groupe de travail du 21 septembre sur les règles de gestion des personnels, il n'y a aucune volonté de se préoccuper des conditions de vie au travail des agents mais seulement celle de détruire les règles de gestion existantes.

Toutes les catégories sont touchées :

- suppression des mouvements complémentaires A et B
- remise en cause des RAN existantes
- élargissement des RAN dérogatoires
- obligation d'un délai de séjour « métier » pour les cadres B
- obligation de délai de séjour en 1ere affectation pour les cadres C

C'est encore une fois de plus une véritable parodie de dialogue social.

La multiplication des postes vacants, gelés, le volume d'agents à la disposition et l'existence des postes à avis ou à profil constituent des situations préjudiciables pour les agents.

Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion interne à la DGFIP et la liste d'aptitude en est un des éléments.

Celle-ci permet de constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas bénéficié de la promotion interne par concours ou examen professionnel et ce le plus souvent pour des raisons personnelles liées aux circonstances de la vie.

Le plan de qualification qui, années après années, ne cesse de se réduire, limite les possibilités de promotion des agents de la DGFIP, le nombre de lauréats en est directement impacté.

Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous.

En ouverture des travaux, nous souhaitons avoir communication de la volumétrie des possibilités de promotion que vous a transmis la direction générale même si cette information a été communiquée aux chefs de service le 15/10.

Nous souhaitons avoir des explications sur votre gestion du vivier des agents classés précédemment dans les catégories :« A revoir, Très bon et Excellent (si non promu ce jour) ».

Pour Solidaires Finances Publiques, l'égalité de traitement des candidatures est essentielle et ce, quelle que soit la nature du poste occupé. Cette appréciation ne doit pas prendre en compte le fait que l'agent occupe un poste d'encadrement ou pas, le positionnement de celui-ci sur un tel poste ne relève pas le plus souvent de son fait mais bien plus du hasard de l'affectation.

Nous ne participerons pas au classement des agents entre eux.

Solidaires Finances Publiques exige que la formation reçue par nos collègues promus soit renforcée afin de leur permettre la meilleure intégration possible dans leur nouveau corps.

Solidaires Finances Publiques votera contre le projet présenté par l'administration et cela non pas, bien entendu, contre les agents figurant sur cette liste mais par rapport à tous les points dénoncés dans cette déclaration liminaire.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques aux CAPL de liste d'aptitude:

Nadine ROGER, Hassan LARIBIA, Jean-Yves DE-GRANDI, Pascal AUGÉAT-MALTER